

Association Interprofesionnelle de Santé au Travail

Rapport 2018 d'activités

http://aistlapreventionactive.fr



Les missions du Service de Santé au Travail – AIST-La prévention active



Qui sommes-nous?

Le service de Santé au travail interentreprises est un organisme à but non lucratif (**Association loi 1901**), constitué d'un groupement d'employeurs, doté de personnalité civile, autonome financièrement.

L'AIST – La prévention active couvre l'ensemble du **département du Puy-de-Dôme et l'arrondissement de Brioude**, organisée en 5 secteurs géographiques et/ou professionnels.

Coût de notre fonctionnement

Le coût de fonctionnement de notre Association est couvert, dans son intégralité, par le versement annuel des cotisations des entreprises adhérentes.

Fonctionnement institutionnel

Gouvernance

Le **Conseil d'administration** paritaire a été mis en place en juillet 2018, suite à l'Assemblée Générale Ordinaire. Il se compose de 10 représentants des employeurs et de 10 représentants des salariés.

Depuis le 3 Juillet 2018, le Bureau élu par le Conseil d'administration est composé de :

Président : André COUYRAS

Vice-Président : François MAEDER Vice-Président : Jean-Yves RESCHE

Secrétaire : François BIGOT Trésorier : Gérard SUGIER

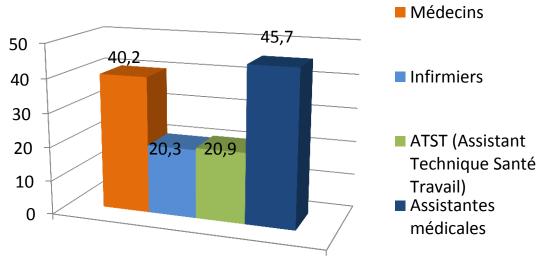
Membre du Bureau : Luc DEVILLE Membre du Bureau : Olivier BÉRIOUX

La commission de contrôle surveille l'organisation et la gestion du service. Elle donne son avis sur l'agrément.

Agrément

Le dossier de demande d'agrément qui avait été prorogé jusqu'à début 2019 a été validé par la DIRECCTE pour une durée de 5 ans.





ETP (= Equivalent Temps Plein) fin 2018

Un pôle technique au service des entreprises adhérentes...

Ergonomie

4 ergonomes

Métrologie

2 techniciens en métrologie

Epidémiologie

- 1 médecin référent de la cellule
- 1 assistante de la cellule épidémiologique

Addictologie

1 médecin référent de la cellule

RPS (Risques Psychosociaux):

médecins référents de la cellule

Toxicologie

- 1 médecin référent de la cellule
- 1 technicien en prévention des risques chimiques
- 1 hygiéniste industriel

Maintien dans l'emploi

- 1 médecin référent médical de la cellule
- 1 coordinateur de la cellule
- 1 secrétaire de la cellule

... et des fonctions support

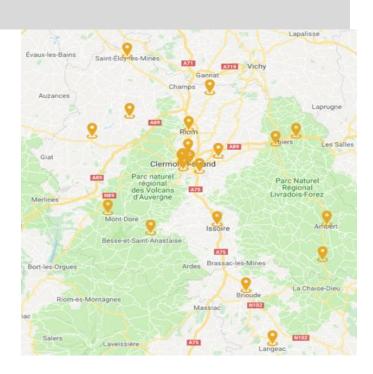
Direction - Service « adhérents » - Comptabilité – Qualité – Ressources Humaines – Communication – Système Réseau Informatique - Maintenance

Actualité sur les sites

21 centres médicotechniques

répartis dans toute la région pour vous accueillir.

Voir sur notre site Internet



CLERMONT-FERRAND CENTRE-VILLE





L'inauguration du centre médicotechnique Clermont-Centre s'est déroulée le 21 février 2019. Le centre-ville de Clermont-Ferrand bénéficie désormais d'un centre plus adapté afin d'accueillir les salariés de ce secteur. En effet, le centre Pasteur ne correspondait plus aux normes en vigueur.

RIOM





Le centre de Riom a été agrandi pour accueillir les équipes pluridisciplinaires du secteur. L'inauguration officielle est prévue le 28 Juin 2019.

AMBERT





Le centre médicotechnique d'Ambert déménage bientôt. En effet, pour des raisons de mises aux normes et l'impossibilité d'agrandir l'ancien local pour accueillir nos équipes pluridisciplinaires, le conseil d'administration a pris la décision de construire un centre adapté dans la ZI de la Masse, Rue Sébastien Philippe DUPUY à Ambert. L'inauguration est prévue courant septembre 2019.

Données issues des rapports des médecins du travail

Effectifs suivis

144 648

salariés

entreprises

15 294 **2018**

380 ENTREPRISES attribuées par médecin

L'effectif en charge est de 179 648 salariés, la différence correspond aux intérims, saisonniers et recrutements en cours d'année.

7% des salariés sont déclarés en Suivi Individuel Renforcé (SIR) par les employeurs.

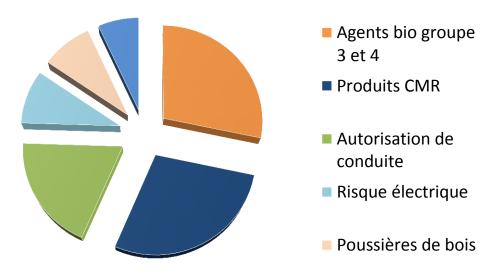
10 127 salariés déclarés SIR en 2018.

7 344 déclarés en Suivi Individuel Adapté (SIA).

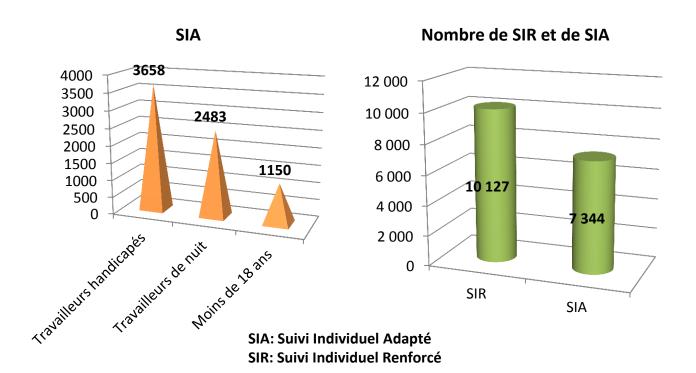
12% de surveillance spécifiquement adaptée.

Expositions et risques le plus souvent constatés

Expositions et risques les plus souvent constatés



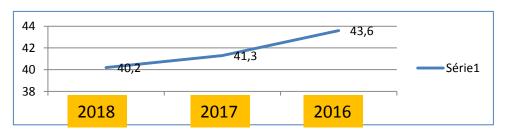
Nature des examens médicaux en fonction des risques professionnels



Nature des examens réalisés

| | | 2018 | 2017 | Evolution n-1 |
|---------------------|----------------|--------|--------|---------------|
| Examens périodiques | | 36 446 | 36070 | +1,0% |
| Non périodiques | | 51 753 | 53 517 | -3,3% |
| | Embauche | 26 197 | 27 787 | -5,7% |
| | Pré-reprises | 4 340 | 3 996 | +8,6% |
| | Reprises | 11 141 | 11 505 | -0,6% |
| | Occasionnelles | 9 775 | 10 229 | -4,4% |
| TOTAL | | 88 199 | 89 587 | -1,5% |

Evolution de l'effectif médical en Equivalent Temps Plein Médecins



Evolution globale des examens médicaux réalisés

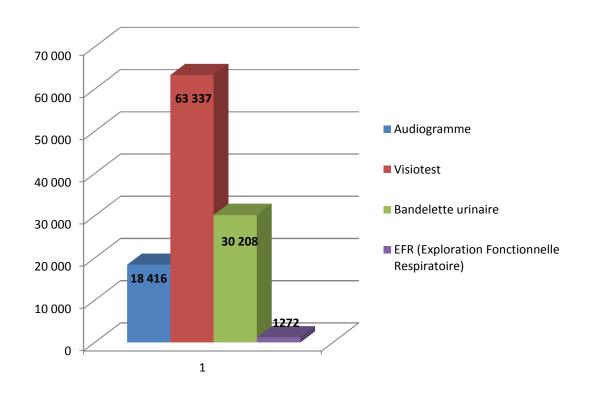
On constate une stabilisation du nombre total d'examens pour la deuxième année consécutive.

22 982 visites d'information et de prévention (VIP) infirmiers soit **21,6%** des examens réalisés.

Stabilité des visites de reprise qui conduit à, significativement, améliorer la situation des entreprises et de leurs salariés au regard de l'espacement maximal du suivi médical.

A fin 2018, **93,43** % des salariés sont à jour de leur suivi médical pour 88,87% à fin 2017 et 76,7% fin 2016.

Examens complémentaires réalisés par l'AIST-La prévention active



Conclusions médicales

Sur 100 235 visites dans les centres médicaux

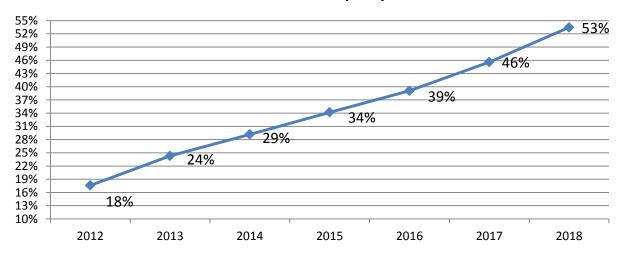
- 93 274 aptitudes.
- 606 orientations vers un médecin autre que le médecin du travail
- 4 921 aptitudes avec aménagement de poste ou restriction
- 1 434 inaptitudes dont 772 ayant fait l'objet d'une inaptitude à tous postes ou pour danger immédiat (soit 0,8%).



Action en milieu de travail

Fiches d'entreprises

53% d'adhérents bénéficient d'une fiche d'entreprise permettant de les aider à identifier les risques professionnels



- **3 124 entreprises** ont bénéficié d'une action en milieu de travail en 2018 (20,5% des adhérents). **6 065 en cumul** sur les 3 dernières années soit 39,6% (34% fin 2017).
- 2 429 visites d'entreprises ont été réalisées dans l'année par les médecins.
- 1 261 études de poste réalisées par les médecins + 65 faites par un autre membre de l'équipe.
- CHSCT: 524 participations.

Rapport du Pôle technique de l'AIST-La prévention active

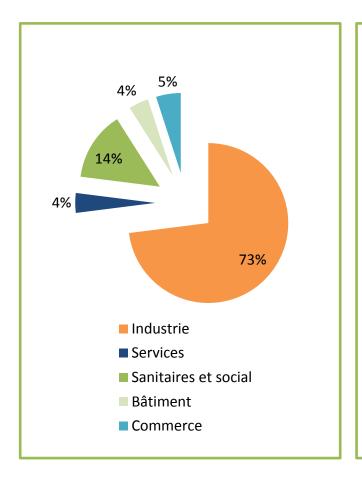
Technicien Hygiène Sécurité Environnementale (THSE)

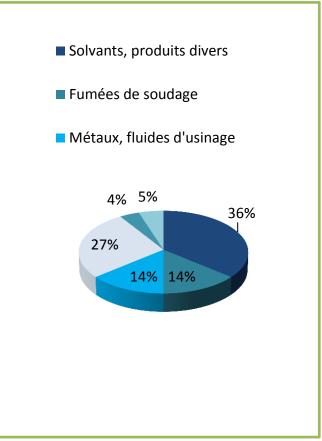
22 interventions du technicien en prévention du risque chimique dans 18 entreprises différentes. 285 salariés impactés par ces interventions.

18% des interventions dans des entreprises de moins de 20 salariés.

ces interventions

Risques chimiques identifiés lors de Secteurs d'activité concernés par ces risques

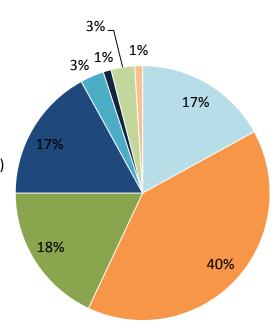




Hygiéniste industrielle

137 interventions de l'hygiéniste industriel dans 111 entreprises différentes.

- Aide à la préconisation d'EPI
- Conseils & échanges avec les adhérents (EPC, EPI, DU, EVA, Réglementation, Suite des ateliers...)
- Aide méthodologique au DU
- Sensibilisation contrats < 45 jours (saisonniers, CEE)
- Evaluation du risque chimique
- Evaluation des risques psychosociaux
- Sensibilisation aux risques professionnels
- Démarche de prévention en addictologie



Animation d'ateliers à l'attention des adhérents et notamment les nouvelles adhésions.

- Document unique
- Addiction et risque routier avec la participation de la Sécurité Routière

Pilotage du E-learning au service de nos adhérents et de leurs salariés.

Ergonomie

90 demandes d'intervention pour 1396 salariés concernés. 57 ont abouti sur l'année 2018.

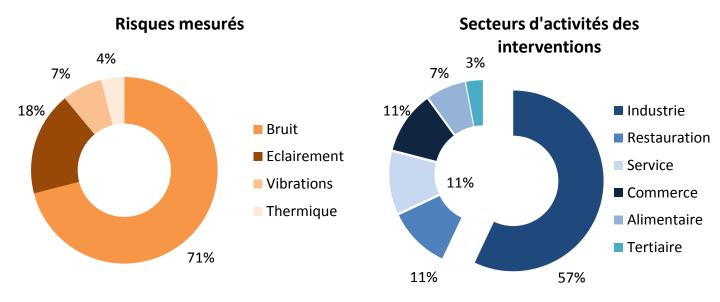
| Secteurs d'activités | Nombre d'entreprises | | |
|----------------------|----------------------|--|--|
| Service | 31 | | |
| Industriel | 31 | | |
| Sanitaire et social | 19 | | |
| Commerce | 6 | | |
| Bâtiment | 3 | | |

Atelier Ergonomie de Conception mis en œuvre dans tous les secteurs géographiques. Voir le calendrier sur notre site internet.

Métrologie

La **métrologie** regroupe l'ensemble des techniques permettant d'effectuer des mesures, de les interpréter et de garantir leur exactitude : bruit, éclairement, vibrations,...

42 demandes d'intervention pour 1396 salariés concernés. 28 ont abouti sur l'année 2018. 42% des interventions dans des entreprises de moins de 20 salariés. 1562 salariés au total employés par les entreprises accompagnées.



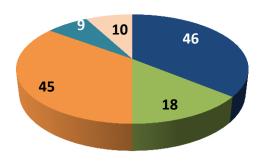
Epidémiologie

13 enquêtes réalisées sur 2018 soit près de 4000 salariés concernés par ces différents enquêtes dont le travail à domicile qui fera l'objet d'une brochure sur les risques et la prévention dans ce secteur d'activités. Dont une qui sera éditée sur le métier « aide à domicile ».

Maintien en Emploi

- 215 demandes transmises à la cellule : 153 dossiers ouverts.
- En moyenne, 219 jours d'accompagnement par dossier clôturé en 2018.

Résultats de cet accompagnement



- Maintien dans l'entreprise
- Maintien en emploi
- Sortie de l'emploi avec solution sociale satisfaisante
- Sortie de l'emploi sans solution satisfaisante
- Abandon de la prise en charge

Assistante sociale - sa mission vers les entreprises adhérentes

- Accueille, informe, conseille et oriente les salariés en fonction de l'évaluation des demandes et des situations.
- Assure un rôle de médiation sociale pour les salariés et les entreprises adhérentes et le service de santé au travail.
- Participe à la veille sociale pour les entreprises adhérentes.

54 accompagnements réalisés

LES ATELIERS

L'AIST-La prévention active, votre service de Santé au Travail, a pour mission d'informer et de conseiller les entreprises adhérentes en termes de prévention. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre des ateliers de sensibilisation et de formation afin de vous aider à évaluer les risques professionnels afin de les inscrire dans votre document unique, d'établir un plan d'actions de prévention et d'adapter le suivi médical de vos salariés.

Ces ateliers, avec des thèmes différents sont proposés aux adhérents. Inscrivez-vous sur l'agenda du site Internet <u>www.aistlapreventionactive</u> « nos évènements » sur tous les secteurs géographiques du Puy-de-Dôme et de l'Arrondissement de Brioude en Haute-Loire !<

Evaluation des risques chimiques

Le risque chimique désigne l'ensemble des situations dangereuses impliquant des produits chimiques utilisés ou émis. En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de les évaluer pour les inscrire dans le Document Unique. Nos experts en toxicologie vous accompagnent avec l'outil Seirich et vous forment à son utilisation.

Ergonomie de conception

Vous avez des projets de construction ou de réorganisation de vos locaux ? Nos ergonomes vous accompagnent dans la mise en œuvre de vos projets de conception, du poste de travail au bâtiment, afin d'intégrer au mieux les besoins spécifiques de votre activité de travail et la prévention des risques professionnels : simulations sur plan, maquettes, outil de conception 3D et échanges sur vos projets.

Evaluation des risques professionnels – Document Unique (DUERP)

Cet atelier interactif vous permettra de connaître la méthodologie à mettre en œuvre pour évaluer les risques professionnels dans votre entreprise afin d'élaborer le Document Unique (Décret de 2001) grâce à un outil simple et concret qui vous sera présenté et remis à l'issue de la réunion.

Maintien dans l'emploi, quelles solutions ?

A la suite d'une maladie ou d'un accident, d'une absence prolongée, la reprise du salarié sur son poste de travail peut s'avérer difficile. Devant l'obligation de reclassement qui s'impose à tout employeur, votre service de santé au travail vous propose cet atelier pour en savoir plus sur les obligations réglementaires, les acteurs concernés, les conseils et les moyens de prévention pour une meilleure cohérence et un meilleur accompagnement.

Addictions et risques routiers

Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments...) ou autres (téléphone...) peuvent mettre en danger la santé ou la sécurité des salariés et être à l'origine d'accidents du travail. L'employeur a l'obligation d'évaluer ces risques, de les inscrire dans le document unique et d'établir un plan d'actions. Comment ? En collaboration avec la Sécurité routière, nous vous informons et vous conseillons.

E-LEARNING

Pourquoi une formation en ligne sur les risques professionnels ? Pour sensibiliser à la prévention

Notre service de Santé au Travail Interentreprises propose des modules de sensibilisation et d'information aux risques, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes, de QCM et d'attestations de suivi de formation, dans le but de participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.

Ces modules ont pour objectif de délivrer un premier niveau d'information et de sensibilisation qui pourra être ensuite complété.

Enfin, l'attestation de suivi – remise à l'issue des modules à condition que le QCM soit réussi – peut être conservée dans l'entreprise dans le dossier du salarié.





